

FORMULAIRE INSCRIPTION YOGAMI à remettre accompagné du règlement intérieur

ABONNEMENT	Par semaine	TARIFS		Jour	Horaire	Cours	Professeur
		Normal	Réduit *				
A l'année 3 trimestres	1 cours	3 x 115 € (345 €)	3 x 90 € (270 €)	LUNDI	17H - 18h 18h15 - 19h15	Hatha tous niveaux Vinyasa	Assel Mouna
	2 cours	3 x 165 € (495 €)	3 x 140 € (420 €)	MARDI	10h - 11h	Hatha tous niveaux	Mouna
	Illimités	3 x 200 € (600 €)	3 x 175 € (525 €)	MERCREDI	18h15 - 19h15 19h30 - 20h30	Hatha débutant Hatha tous niveaux	Mouna Mouna
Au trimestre	1 cours	130 €	100 €	JEUDI	12H15 - 13H15 18h - 19h 19h15 - 20h15	Vinyasa Hatha débutant Hatha tous niveaux	Assel Assel Assel
	2 cours	180 €	150 €	VENDREDI	10h - 11h 12h15 - 13h15	Doux régénératif Hatha tous niveaux	Assel Mouna
	Illimités	215 €	185 €	SAMEDI	10h - 11h30	AcroYoga	Damien
Carte 10 cours	Valable 5 mois	140 €	110 €				
Cours à l'unité	1 cours	15 €	12 €				
Cours d'essai	1 cours	Offert					

Étudiants, demandeurs d'emploi, parents famille nombreuse, intermittents du spectacle, + de 62 ans.

Frais d'inscription de 12 € pour l'année.

Nom : Prénom.....

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Année / trimestre(s) / carte 10 séances (entourez la formule choisie)

Cours choisis (jour(s) et horaires(s))

-
-
-

Règlement par : **Chèque** ou **Espèces** (entourez le mode de règlement choisi)

Versement n° 1..... Date.....

Versement n° 2..... Date.....

Versement n° 3..... Date.....

Frais d'inscription de 12 euros réglés le

Date :

Signature

REGLEMENT INTERIEUR YOGAMI

Je, soussigné(e).....
né(e) le et résidant.....
.....

Prends connaissance du règlement suivant :

- un abonnement d'un cours par semaine assure au minimum 10 cours par trimestre.
- les cours manqués sur un abonnement ne peuvent être rattrapés que sur la période de l'abonnement, au jour et horaire de votre choix et selon les disponibilités.
- les cours manqués peuvent être remboursés pour des raisons exceptionnelles, déménagement, raison médicale, sur présentation d'un justificatif. (Il n'y aura pas de remboursement rétroactif pour raison médicale, la date d'émission du justificatif faisant foi).
- les cours sont assurés par les enseignants de Yogami qui pourront être remplacés ponctuellement si nécessaire.
- il n'y a pas de cours hebdomadaires durant les congés scolaires. Des ateliers et stages pourront être proposés (hors abonnement).
- les élèves s'engagent à prendre soin du matériel mis à leur disposition, à maintenir propres les locaux, à ne pas fumer dans leur enceinte et à éteindre leurs téléphones portables durant les cours.
- les élèves restent seuls responsables des objets personnels perdus ou égarés sur les lieux des cours.
- les élèves doivent être couverts en responsabilité civile par une assurance personnelle, la responsabilité des enseignants ne pouvant en aucun cas être engagée pour tout préjudice corporel, moral ou matériel.

Et m'engage à le respecter.

Fait à Strasbourg, le.....

Signature :

EXEMPLAIRE A REMETTRE A YOGAMI